

BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur, et adopté le 28 janvier 2021.

« D'azur, à quatre navettes aboutées en croix d'or, bordées de douze glands du même, 3 dans chaque canton, et une grappe de raisin de gueules, tigée et feuillée de sinople, brochant sur la croix.»

TOPONYMIE :

Nom d'origine chrétienne faisant référence au martyr du 1^{er} siècle et dont le miracle principal est d'avoir marché sur l'eau alors que l'on voulait le noyer. Le déterminant des Gardies fait référence à l'ancienne seigneurie détenue par la famille Grégoire des Gardies.

SAINT-NAZAIRE-DES-GARDIES

EXPLICATIONS :

L'azur et les glands proviennent des armes de la famille Grégoire des Gardies, seigneur du château de Gardies pendant plusieurs siècles. La reprise intégrale des armes de famille étant interdite pour les municipalités, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

Les navettes symbolisent les anciennes magnaneries, l'élevage du ver à soie ayant remplacé l'élevage des brebis. En les plaçant en croix, cela permet de rappeler la physionomie des armes des Grégoire des Gardies.

Les glands sont ordonnés différemment. En les plaçant le long des navettes en croix ils symbolisent la cohésion des douze lieux habités qui forment la commune: Le Masjon, Cabrière, Puech-Long, Bétargues, La Pénarié, Gardies, La Fauguière, Caunelle, Sillargues, Barel, L'église et la Plaine.

La grappe de raisin indique la culture de la vigne qui produit un vin de qualité.

Les ornements représentent deux brebis rampantes et affrontées d'argent qui rappellent les origines du village de Saint-Nazaire, carrefour des drailles de transhumance où un péage était installé. Elles sont posées sur un listel d'argent qui porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'azur est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur les navettes, les glands et la grappe qui broche sur la croix (Créant une troisième épaisseur).

Le terme abouté signifie que les navettes se touchent par l'un des bouts.

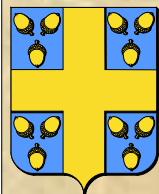
Les glands sont normalement représentés la pointe en bas.

La précision du bordé indique que les glands suivent la forme de la croix réalisée par les navettes.

Le canton de la croix c'est l'espace carré qui se forme entre deux branches ; il y en a quatre pour une croix.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Saint-Nazaire-des-Gardies reprend une partie des armes de la famille Grégoire-des-Gardies qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Saint-Nazaire-des-Gardies n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.